

Conditions générales de vente

Camping La Vallée de Deauville

Conditions générales / Emplacement

1 - La réservation devient ferme à réception de l'acompte auquel il convient d'ajouter des frais de dossier (5 ou 23 suivant période), l'acceptation des conditions générales de vente et une confirmation de réservation de notre part. **Solde à régler en arrivant.**

2 - Les arrivées et les départs peuvent se faire en semaine, en fonction des disponibilités. Le jour de l'arrivée, l'emplacement est disponible à partir de 14 heures, il doit être occupé avant 19 heures. En cas de retard, nous vous prions de nous avertir, l'emplacement restant à votre disposition pendant 12 heures, sans réduction du prix du séjour. Passé de délai, la direction pourra disposer de l'emplacement et le dépôt de garantie restera acquis au camping. L'emplacement, le jour du départ, doit être libéré avant 11 heures.

3 - La facturation ne tiendra compte que des dates inscrites sur le bon de réservation (en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé). En cas de modification par rapport aux dates inscrites sur le présent contrat, aucune réduction ou remboursement ne sera consenti.

4 - Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au camping.

L'acompte reste acquis au propriétaire ainsi que les frais de dossier.

5 - Le choix de l'emplacement est réservé au camping en fonction des disponibilités et du planning.

6 - Prévoir une rallonge électrique d'environ 20 mètres.

7 - Tout campeur doit respecter le règlement intérieur du camping.

8 - Pour toutes les parties communes (sanitaires, salle de jeux, salle TV, jeux extérieurs, piscine et pataugeoire) la surveillance est assurée par les parents ou accompagnateurs. La direction décline toutes responsabilités en cas d'accident.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le site du camping. Maximum 1 chien par emplacement..

Un bracelet par personne vous est remis à votre arrivée contre une caution, et doit être porté pendant toute la durée du séjour.

9 – Piscine sans surveillance et sous la responsabilité des parents. (01/06 au 15/09)

10 – Musique interdite.

Conditions générales / Location

1 - La réservation devient ferme à réception de l'acompte auquel il convient d'ajouter des frais de dossier (5 ou 23 suivant période), après acceptation des conditions générales de vente, une confirmation de réservation de notre part. **Le solde devra être réglé 4 semaines avant la date d'arrivée.**

2 - Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de service. A votre arrivée, vous devez contrôler l'inventaire de l'hébergement locatif et nous informer au plus tard dans l'heure qui suit votre arrivée de toute anomalie constatée.

Passé ce délai, il ne pourra plus en être tenu compte. A l'arrivée du locataire, une caution de 500 est demandée. Après établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, la caution est restituée, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité, le locataire doit obligatoirement être assuré en Responsabilité Civile. En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive), empêchant l'établissement de l'état des lieux contradictoire, seul notre état des lieux fera foi. Le locatif sera rendu dans un parfait état de propreté. A défaut, ou si le locataire souhaite que le ménage soit fait par nos soins, (sur réservation et sur réserve des places disponible) le locataire devra acquitter une somme minimum de 60 (sauf cottage de 3 chambres : 80) pour le nettoyage final, qui pourra être prélevée sur la caution.

3 - La location est louée pour un nombre de personnes indiqué.

De la même façon, la réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée sans l'accord du loueur.

4 - **Toute annulation doit être notifiée au propriétaire par lettre recommandée.** En cas d'annulation il vous sera retenu (ou vous serez redevable) :

. Les frais de dossier, quelque soit la date d'annulation.

. A titre d'indemnité de rupture du contrat, les montants indiqués ci-dessous en fonction de la date d'annulation par rapport à la date prévue d'arrivée :

- Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée : l'acompte sur la location
- Annulation moins de 30 jours avant l'arrivée : le montant total de la location.

5 - Les animaux domestiques sont acceptés dans les locations après autorisation de la direction avant l'arrivée (chiens 1^{ère} et 2^{ème} catégorie interdit). Limité à 1 chien par mobilhome.

6 - Il est interdit de mettre à l'extérieur, c'est-à-dire sur l'herbe ou sur le sable les coussins des banquettes les couvertures, les couettes et les matelas

Pour les dégradations se reporter au chapitre 2.

7 – La location pourra être occupée du samedi à partir de 16h, et devra être libérée le samedi pour 10h.(sauf hors saison : possibilité d'arrivée et de départ un autre jour que le samedi.)

8 – Tout locataire doit respecter le règlement intérieur du camping.

9 – Pour les parties communes (sanitaires, salle de jeux, salle de TV, jeux extérieurs, piscine et pataugeoire) la surveillance est assurée par les parents ou accompagnateurs. La direction décline toutes responsabilités en cas d'accident. Un bracelet par personne vous est remis à votre arrivée contre une caution, et doit être porté pendant toute la durée du séjour sous peine d'expulsion.

10 – Piscine sans surveillance et sous la responsabilité des parents. (01/06 au 15/09)

11 – Musique interdite.